

## POURQUOI

Que ce soit la réponse à un désir, pour échapper au quotidien ou pour utiliser l'avion comme un moyen de transport personnel, apprendre à piloter est une expérience passionnante à la portée de tous.

Du fait de vérifications et de contrôles très poussés, l'avion, mis entre les mains d'un pilote respectant la réglementation et connaissant ses propres limites, est un moyen de transport sûr.

Les équipements électroniques sont de plus en plus sophistiqués, les moteurs largement éprouvés.

## APPRENDRE À PILOTER

Contrairement aux idées reçues l'aviation est abordable pour tous et supporte la comparaison avec d'autres sports tels que la moto, l'équitation ou la voile. C'est une excellente école de rigueur et de méthode qui vous fera découvrir aussi de nouvelles sensations et la troisième dimension !

Le Brevet de pilote privé vous permettra d'organiser en famille ou avec vos amis des périples de terrain en terrain, en France ou à l'étranger.

Pour les plus jeunes, il confirmera la motivation de ceux qui souhaitent s'engager vers une carrière aéronautique.

La formation est dispensée 7 jours/7 par un instructeur salarié du club qui, dès les premières leçons, vous passera les commandes et vous initiera aux virages, paliers, lignes d'horizons puis aux décollages, atterrissages et arrondis.

Les cours comprennent environ 40 mn de vol et un temps équivalent au sol pour la préparation du vol et une approche théorique des connaissances aéronautiques, aérologiques et mécaniques à acquérir.

## COMBIEN ÇA COÛTE

Pour le brevet de pilote privé (PPL), soit 45 heures de vol au minimum, il faut compter entre 6000 € et 9000 €. Prévoir ensuite un budget de 1500 € par an.

## LES QUALITES REQUISES

On peut apprendre à piloter dès l'âge de 13 ans et obtenir son brevet à partir de 17 ans. Pas de limite d'âge en revanche pour les seniors, à condition de passer une visite médicale (une par an au-delà de 40 ans) auprès d'un praticien agréé par la FNA. Contrairement à la légende, quelques petites déficiences (le port de lunettes est autorisé) n'empêchent pas de franchir les tests. Sur le plan intellectuel, on peut parfaitement ingurgiter les données théoriques sans avoir passé l'agrégation de math : un minimum de sens pratique suffit pour réussir l'examen, qui se présente sous la forme d'un QCM de 120 questions.



## PAR OU COMMENCER

Vous avez choisi notre aéro-club. Ce n'est pas dénué de bon sens puisque la proximité est un critère important, sachant qu'au début il est conseillé de voler une à deux fois par semaine. Autre critère de choix : l'envergure de la structure qui vous accueille. Vous avez hésité entre un grand club disposant d'avantage d'appareils et peut être d'une piste contrôlée en dur, mais un club, comme le nôtre, est plus humain et a moins de contrainte.

## MOINS D'UN AN

C'est la durée qu'il faut prévoir si vous êtes assidu et si votre budget vous le permet. Il faut compter de une à deux heures par semaine, auxquelles s'ajoutent les heures pour assimiler la théorie.

## En France deux types de licence de pilote privé sont accessibles:

### 1°- LA LICENCE (LAPL) (2013/2014 ...)

#### Conditions d'obtention

- Avoir effectué au moins 30 heures de vol dont 15 heures en double commandes.
- Avoir effectué 6 H en vol solo supervisé dont 3 H au mini en nav solo - 1 nav de 80 Nm (150 km).
- Satisfaire à une épreuve théorique (Q.C.M.).
- Satisfaire à une épreuve pratique en vol.

#### Privilèges de la licence de base

- Permet de piloter un avion Monomoteur à pistons < 2 000 kg au décollage.
- Navigation en France et Europe si détenteur compétences linguistiques.
- Emport Pax après 10 h de vol depuis obtention licence
- Quatre personnes maxi dans l'avion,

### 2°- LA LICENCE DE PILOTE PRIVE AVION (PPL)

#### Conditions d'obtention :

- Avoir effectué au moins 45 heures de vol. La répartition de ces heures est de 25 heures minimum avec instructeur et 10 heures minimum seul à bord les 10 heures restant à effectuer sont gérées par l'instructeur en fonction de vos capacités d'élève pilote.
- Satisfaire à une épreuve théorique (Q.C.M.).
- Satisfaire à une épreuve pratique en vol.

#### Privilèges de la licence de pilote privé avion (PPL) :

- Permet d'exercer, dans l'espace national et international, sans rémunération, avec passagers à bord, les fonctions de pilote commandant de bord sur Avion Monomoteur à pistons < 5 700 kg au décollage.
- Navigation en France et Europe si détenteur compétences linguistiques

**ALORS N'HESITEZ PLUS,  
VENEZ NOUS REJOINDRE**